

rapport final 2013



81SG PARIS
26-31 mai



**RAPPORT DE LA RÉUNION
DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, le 27 mai 2013

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 27 mai 2013 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 94 participants, dont les Délégués et observateurs de 38 Membres de cette Commission et de 3 pays observateurs ainsi que les représentants de 11 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libye, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Pays / territoires observateurs : États-Unis d'Amérique, Libéria, Sud-Soudan.

Organisations internationales / régionales : Banque mondiale, CEDEVIRHA³⁹, CEEAC⁴⁰, CIRAD⁴¹, FAO, ICFAW⁴², IFAH, ILRI, UA-BIRA⁴³, UA-PANVAC⁴⁴, UEMOA⁴⁵

La réunion était présidée par le Docteur Theogen Rutagwenda (Rwanda), Vice-Président de la Commission, assisté du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a fait savoir que la Docteure Marosi Molomo, Présidente de la Commission, empêchée, demandait à la Commission de bien vouloir l'excuser. Il a souhaité la bienvenue aux participants.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les documents relatifs aux points à traiter ont été distribués aux participants.

³⁹ CEDEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques

⁴⁰ CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique Centrale

⁴¹ CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

⁴² ICFAW : Coalition internationale pour le bien-être animal

⁴³ UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales

⁴⁴ UA-PANVAC : Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires

⁴⁵ UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

2. Contributions dues par les Membres à l'OIE

Le Docteur Jaouad Berrada, Délégué du Maroc et membre du Conseil, a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains pays étaient préoccupants et a exhorté les Délégués de l'OIE de la région à s'assurer que leur pays s'acquittait bien de ses contributions à l'OIE.

Il a encouragé les Pays membres de la région à relever autant que possible le niveau de leur contribution.

3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Au nom de la Docteure Marosi Molomo, Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, le Docteur Theogen Rutagwenda, Vice-président, a brièvement rendu compte des activités auxquelles la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique a pris part depuis sa dernière réunion annuelle, tenue à l'occasion de la 80^{ème} Session générale de l'OIE.

Il a fait part des points essentiels discutés lors de la dernière Session et a mentionné en particulier les élections du Bureau de la Commission régionale, du Conseil et des Commissions spécialisées.

Le Docteur Rutagwenda a rappelé qu'un projet appelé "VET-GOV" avait été lancé dans le but de renforcer la gouvernance vétérinaire en Afrique, et il a évoqué l'atelier VET-GOV qui s'est tenu à Paris en mai 2012.

Au sujet de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue au Togo en février 2013, le Docteur Rutagwenda a signalé que le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Togo et le Directeur général de l'OIE avaient exhorté les participants à débattre des problèmes touchant la sauvegarde et la préservation de l'élevage. Il a également rappelé qu'au cours de la Conférence, l'OIE et l'Ouganda ont signé un accord sur un programme d'assistance technique en matière de législation vétérinaire.

Le Docteur Rutagwenda a signalé que l'adoption d'une position commune par les pays africains avait été très utile pour aider les Délégués africains à mettre en avant le point de vue de l'Afrique sur des sujets tels que les changements proposés aux *Codes* (terrestre et aquatique) de l'OIE.

En guise de conclusion, le Vice-président de la Commission a encouragé les pays à accroître leur participation aux activités de l'OIE et a souligné qu'il était extrêmement important que les Pays membres mettent en œuvre les normes de l'OIE conformément au Plan stratégique de l'OIE.

Pour finir, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux Délégués de l'OIE et, au nom de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, il a félicité le Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC) pour sa candidature au titre de Centre collaborateur pour le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires, et il lui a offert le soutien de la Commission régionale.

4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE, y compris les séminaires à l'intention des points focaux

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a rendu compte des activités menées par la Représentation régionale et les trois Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2013, et des activités prévues pour le restant de l'année.

Au début de son exposé, le Docteur Samaké a fourni des précisions sur les principales activités et événements qui se sont déroulés :

- Des activités de renforcement des capacités, notamment une formation sur la législation vétérinaire, qui s'est tenue à Cotonou (Bénin) en janvier 2013 et à laquelle ont pris part 70 personnes venant de 15 pays de la CEDEAO ; cette formation était dispensée dans le cadre du projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique (financé par l'Union européenne), avec le soutien technique et financier de l'UEMOA.
- Un test des compétences sur la rage, organisé par l'Institut vétérinaire d'Onderstepoort (Conseil pour la recherche agricole, Afrique du Sud), à l'intention des Pays membres situés dans les sous-régions SADC, Bassin du Congo et Afrique de l'Est.
- Une formation sur le diagnostic de laboratoire de la fièvre de la Vallée du Rift, qui s'est déroulée en Tanzanie.
- Un projet pilote de formation sur la peste des petits ruminants (PPR) et une formation pour les Délégués d'Afrique récemment nommés auprès de l'OIE.

Il a signalé que la réunion de lancement du projet « Normes pour les vaccins et approche pilote pour la lutte contre la PPR en Afrique » (*Vaccine Standards and Pilot Approach to PPR Control in Africa – VSPA*), financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, s'est tenue en février 2013 au siège de l'Union africaine à Addis Abeba.

Le Docteur Samaké a également mentionné la subvention octroyée par l'OIE à l'UA-PANVAC pour le renforcement des capacités en matière de contrôle des vaccins contre la PPR, dont le lancement s'est tenu à Dakar en février 2013, ainsi que la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui s'est tenue à Lomé (Togo) du 18 au 22 février 2013 et à laquelle ont assisté 26 pays d'Afrique et plusieurs organisations régionales et internationales.

Le Représentant régional a annoncé que l'accord de jumelage inter-laboratoires de l'OIE sur l'influenza aviaire (à déclaration obligatoire) et la maladie de Newcastle, établi entre, d'une part, le Laboratoire vétérinaire national du Botswana (BNVL) et, d'autre part, l'Agence britannique des laboratoires vétérinaires et de santé animale (AHVLA) en qualité de laboratoire parent, avait été officiellement clôturé avec succès.

En ce qui concerne les mouvements de personnel, le Docteur Samaké a signalé que la Docteure Florência Massango Cipriano, Adjointe du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, avait été mutée temporairement au bureau de l'OIE à Gaborone, à compter du 1^{er} février 2013, et que le Docteur Patrick Bastiaensen avait été désigné comme Chargé de programme au bureau de l'OIE à Nairobi à compter du 1^{er} janvier 2013.

Il a indiqué que, parmi les activités menées entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai 2013, ont eu lieu plusieurs réunions de coordination et de visites de courtoisie dans les Pays membres, ainsi que des consultations avec l'Agence française de développement, l'UA-BIRA, la Délégation de la Commission européenne, la FAO-ECTAD⁴⁶, l'ILRI, le gouvernement kenyan, l'Alliance panafricaine pour le bien-être animal (PAAWA), Vétérinaires sans frontières – Allemagne, la Banque mondiale et l'USDA-APHIS⁴⁷, sur la possibilité de mettre en place et financer des programmes régionaux et sous-régionaux conjoints.

⁴⁶ FAO-ECTAD : Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières

⁴⁷ USDA/APHIS : Département de l'Agriculture des États Unis/ Inspection de la Santé des Animaux et des Plantes

Le Docteur Samaké a également mentionné les réunions organisées par l'UA-BIRA dans les Pays membres et auxquelles la Représentation régionale a assisté, que ce soit au niveau régional ou sous-régional, sur les sujets suivants : méthodes et procédures normalisées pour la région couverte par l'IGAD⁴⁸ ; harmonisation de la législation vétérinaire dans la région CEEAC. Des réunions de coordination ont également eu lieu.

Le Docteur Samaké a précisé que des actions avaient été entreprises pour sensibiliser les Pays membres sur l'importance de respecter les normes internationales, notamment en suivant le processus PVS de l'OIE et en signalant les maladies animales.

Il a fait le point des principales activités à mener d'ici à la fin de 2013, consistant à assister aux événements suivants :

- 81^{ème} Session générale et réunion de la Commission régionale à Paris (France) en mai 2013 ;
- Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des ordres vétérinaires (Foz do Iguacu [Brésil]) en décembre 2013 ;
- 31^{ème} Congrès mondial vétérinaire à Prague (République tchèque) en septembre 2013.

En guise de conclusion, le Docteur Samaké a rappelé que parmi les autres activités prévues il y avait les activités permanentes de renforcement des capacités et de soutien aux Pays membres dans un certain nombre de domaines, et plus particulièrement la mise en œuvre du processus PVS de l'OIE, activités principalement centrées sur : la bonne gouvernance des Services vétérinaires, la législation vétérinaire, l'organisation de tables rondes des bailleurs de fonds, la mise en place d'accords de jumelage inter-laboratoires et la reconnaissance de nouveaux Centres de référence de l'OIE, des jumelages entre établissements d'enseignement vétérinaire et entre organismes statutaires vétérinaires ; la notification des maladies ; le projet pilote sur la PPR et d'autres activités importantes concernant cette maladie. La Représentation régionale et les Représentations sous-régionales pour l'Afrique poursuivront également leurs activités de coordination avec leurs partenaires (organisations régionales et organisations internationales), comprenant notamment des missions dans les Pays membres, les sensibilisant à la nécessité de s'acquitter régulièrement de leur contribution à l'OIE et de déclarer les maladies animales.

Discussion

Le Docteur Rachid Bouguedour, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord, a brièvement complété les informations fournies par le Docteur Samaké concernant le Réseau des établissements d'enseignement vétérinaire de la Méditerranée (REEV-Med). Il a expliqué que le lancement de ce nouveau réseau avait eu lieu à Rabat (Maroc) en septembre 2012 comme conséquence directe des recommandations de la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire (Paris 2009 et Lyon 2011). Il a ajouté que la prochaine Assemblée générale du REEV-Med aurait lieu en Italie en septembre 2013 et que tous les Délégués OIE des pays bordant la Méditerranée étaient invités à soutenir l'engagement de leurs établissements d'enseignement vétérinaire dans le réseau REEV-Med.

5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire adressé aux Membres) à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale :

- « Programmes de réduction du risque de maladies transmises par les aliments »

⁴⁸ IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

6. Confirmation de la date et du lieu de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2015

Le Docteur Jaouad Berrada, Délégué du Maroc, a confirmé la volonté de son pays d'accueillir la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique. Cette Conférence se tiendra en février 2015.

7. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

- « Impact des maladies orphelines sur la productivité et la santé publique en Afrique »

8. Élection du Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

Le Docteur Rutagwenda a informé les participants qu'un siège de Vice-président de la Commission régionale se trouvait vacant suite au retrait du Délégué du Tchad, ce qui entraîne nécessairement la tenue d'élections.

Le Docteur Komla Batassé Batawui, Délégué du Togo, a été élu à l'unanimité Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

9. Recommandations de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Lomé (Togo), du 18 au 22 février 2013

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a fait le bilan de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est récemment tenue à Lomé (Togo). Il a détaillé les principales recommandations formulées suite à la discussion de chacun des thèmes techniques.

De la discussion du Thème technique I (avec questionnaire), intitulé « Promouvoir le commerce interafricain des animaux et des produits d'origine animale », ont découlé les conclusions suivantes :

- l'intensification des systèmes de production et la consommation de produits d'origine animale sont faibles en Afrique en dépit de l'abondance d'animaux, et le continent est importateur de produits d'origine animale ;
- les transactions commerciales sont entravées par des contraintes telles que les taxes douanières et la législation et les politiques en la matière ;
- le manque d'infrastructures et la mauvaise qualité des contrôles aux frontières rendent le commerce difficile.

Les principales recommandations suivantes ont été faites :

- mettre en œuvre les recommandations formulées à la suite des missions du processus PVS de l'OIE, dans les pays correspondants ;
- développer des politiques et des programmes d'amélioration de la compétitivité des produits d'origine animale ;
- appliquer les normes de l'OIE pour surmonter les contraintes sanitaires et non sanitaires aux échanges d'animaux et de produits d'origine animale ;

- harmoniser, aux niveaux bilatéral, sous-régional et régional, toutes les normes sanitaires et non-sanitaires, les référentiels et les procédures régissant les échanges d'animaux et de produits d'origine animale ;
- renforcer les systèmes d'information sur les marchés pour ce qui concerne les animaux et les produits d'origine animale.

De la discussion du Thème technique II (sans questionnaire), intitulé « L'importance d'intégrer le bien-être animal, la santé environnementale et la législation vétérinaire à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la contribution au produit intérieur brut agricole de l'Afrique », ont découlé les conclusions suivantes :

- l'élevage joue un rôle socio-économique important en Afrique ;
- l'application des principes du bien-être animal, de la santé environnementale et de la législation vétérinaire augmente la productivité ;
- certaines normes et lignes directrices relatives au bien-être animal requièrent des efforts particuliers de la part des Pays Membres ;
- la prestation de services vétérinaires exige une bonne information, le renforcement des capacités, des ressources humaines et financières, et une structure organisationnelle clairement définie.

La Commission régionale a recommandé lors de cette Conférence que les Pays membres :

- désignent leur point focal OIE pour le bien-être animal ;
- prennent les mesures nécessaires à la mise en œuvre des normes relatives au bien-être animal et à la législation vétérinaire adoptées par l'OIE ;
- prennent au sérieux la question de la santé environnementale puisqu'elle est indissociable de la santé animale et du bien-être animal ;
- élèvent le niveau des connaissances sur la gestion du bien-être animal et de la santé environnementale et accroissent la sensibilisation à ces questions ;
- accroissent le renforcement des capacités afin d'améliorer le niveau de compétences et de savoir-faire en matière de gestion du bien-être animal et de la santé environnementale, ces questions étant liées à la production animale.

10. Perspectives concernant les séminaires sur la législation vétérinaire destinés aux communautés économiques régionales, en coopération avec l'UA-BIRA

Le Docteur Patrick Bastiaensen, chargé de projet à la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique, a débuté son exposé en rappelant que l'engagement de l'OIE dans le domaine de la législation vétérinaire n'était pas nouveau mais avait pris de l'ampleur en raison des résultats des évaluations de Services vétérinaires effectuées depuis 2006 dans le cadre du processus PVS de l'OIE, programme dont le but est d'améliorer les performances des Services vétérinaires.

Il a expliqué que les lacunes et les insuffisances signalées de manière récurrente dans la plupart des pays évalués avaient mené l'OIE à mettre au point un programme d'appui à la législation vétérinaire (PALV), sous l'égide du processus PVS de l'OIE dans son ensemble.

Le Docteur Bastiaensen a décrit les différentes étapes qui ont précédé le lancement formel du PALV, à savoir des missions dans les pays et un programme de formation des différents partenaires, au niveau des pays et au niveau des communautés économiques régionales, comprenant notamment : la publication, en 2008, des lignes directrices de l'OIE sur la législation

vétérinaire, suivie, en mai 2012, de leur adoption en tant que normes internationales (chapitre 3.4. du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*) ; la réalisation de missions d'appui en législation vétérinaire, sur une base pilote, en 2007 et 2008 ; et la 1^{ère} Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire, tenue à Djerba (Tunisie) du 7 au 9 décembre 2010.

Le Docteur Bastiaensen a ajouté qu'une première formation « pilote » avait été réalisée en novembre 2011 à Gaborone (Botswana), à l'intention des 15 pays de la SADC, sous l'égide du programme BTSF⁴⁹ (le BTSF est exécuté en partie par l'OIE et financé par la DG-SANCO⁵⁰ de la Commission européenne, avec une assistance technique et financière de la FDA⁵¹ des États-Unis). Un second séminaire de formation s'est déroulé à Cotonou (Bénin) en janvier 2013 pour les pays de la zone CEDEAO ; cette formation était financée par l'Union européenne en vertu de son accord de contribution, avec l'OIE, au projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique, avec une assistance technique et financière complémentaire de l'UEMOA.

Il a expliqué que la mise en œuvre du projet VET-GOV reposait sur trois accords de contribution de la Commission européenne : un accord principal (en termes financiers) avec l'UA-BIRA, basé à Nairobi (Kenya), et deux accords plus modestes, l'un avec l'OIE et l'autre avec la FAO.

Le Docteur Bastiaensen a expliqué que l'OIE et l'UA-BIRA avaient mis leurs ressources en commun afin d'organiser deux séminaires de formation supplémentaires avant la fin de l'année 2013 et de clore ainsi ce cycle de formation de hauts fonctionnaires vétérinaires (Délégués et Points focaux OIE, Secrétaires généraux des ordres vétérinaires) sur cette thématique. Les participants seront des cadres vétérinaires et des conseillers juridiques des Pays membres qui n'avaient pas encore été conviés à ces séminaires.

Il a expliqué que le but principal de la formation était d'améliorer la compréhension, de la part des fonctionnaires vétérinaires, des caractéristiques fondamentales de la législation en général et de la législation vétérinaire ou zoosanitaire en particulier. Les nouvelles normes de l'OIE sur la législation vétérinaire seront utilisées comme fil conducteur de la formation. Le premier cours (pour participants anglophones) aura lieu à Arusha, en Tanzanie, en octobre 2013, tandis que le second sera organisé à Alger (Algérie) vers la fin de 2013.

En guise de conclusion, le Docteur Bastiaensen a déclaré que l'OIE et l'UA-BIRA se réjouissaient à la perspective de cette collaboration technique renouvelée, au profit des Services vétérinaires et organismes statutaires vétérinaires africains.

Discussion

Le Docteur Letlhogile Modisa, Délégué du Botswana, a demandé au Docteur Rutagwenda des éclaircissements concernant la recommandation du Thème technique I de la Conférence de la Commission régionale intitulé « Promouvoir le commerce interafricain des animaux et des produits d'origine animale ». Il a demandé des précisions supplémentaires concernant l'une des conclusions de la Conférence selon laquelle l'intensification des systèmes de production et la consommation de produits d'origine animale sont faibles en Afrique en dépit de l'abondance d'animaux, et le continent est importateur de produits d'origine animale.

Le Docteur Rutagwenda a répondu que ce thème technique avait amené les participants à la Conférence à conclure que le scénario africain était contradictoire car, en dépit de l'abondance des ressources animales sur le continent, le niveau de production et de consommation de produits d'origine animale en Afrique était très bas. Le Docteur Rutagwenda a donc souligné les recommandations de la Conférence qu'il était important, entre autres, d'intensifier la production animale et d'améliorer la compétitivité des produits d'origine animale, et par ailleurs d'assurer l'utilisation des normes de l'OIE pour surmonter les contraintes sanitaires et non sanitaires aux échanges interafricains d'animaux et de produits d'origine animale.

⁴⁹ BTSF : Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres

⁵⁰ DG-SANCO : Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne

⁵¹ FDA : Administration chargée de l'alimentation et des produits pharmaceutiques

En référence à la présentation du Docteur Bastiaensen, le Docteur Baba Soumaré, représentant de l'UA-BIRA, a mis l'accent sur la collaboration en cours entre l'OIE et l'UA-BIRA pour l'organisation de séminaires sur la législation vétérinaire.

11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur

Le Docteur Karim Tounkara, Directeur du Centre panafricain des vaccins vétérinaires, a présenté à la Commission la candidature du « Centre panafricain des vaccins vétérinaires de l'Union africaine (UA-PANVAC), sis à Debre-Zeit (Éthiopie) », demandant à être considéré par l'OIE comme Centre collaborateur de l'OIE pour « le contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires ».

Il a présenté brièvement le centre et ses activités et a indiqué que toutes les précisions nécessaires étaient contenues dans le document de travail de la réunion.

Le Docteur Bewket Siraw Adgeh, Délégué de l'Éthiopie (pays hôte du centre postulant), a apporté son soutien à la candidature de l'UA-PANVAC.

La Commission a approuvé la proposition de l'UA-PANVAC/Éthiopie. Elle sera présentée à l'Assemblée mondiale des Délégués en vue de sa ratification.

12. Le point sur la stratégie de contrôle de la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique

Le Docteur Joseph Domenech, du Service scientifique et technique de l'OIE, a commencé par rappeler qu'un point sur la situation de la PPR en Afrique et dans le monde avait été fait lors de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique tenue à Lomé (Togo) du 18 au 22 février 2013, portant notamment sur les caractéristiques de la maladie (virologie, épidémiologie, symptômes et lésions), son importance économique et sociale et les méthodes de lutte.

Il a ajouté que l'accent avait été mis sur les outils très efficaces dont on dispose de nos jours, tels que les vaccins, et sur l'importance de l'épidémiosurveillance, de l'alerte précoce et de la notification au niveau national et au niveau international grâce au système d'information sanitaire WAHIS/WAHID de l'OIE. Le Docteur Domenech a souligné que le renforcement des services de santé animale demeurerait une condition préalable à la mise en œuvre de tout programme de prévention et de lutte.

Le Docteur Domenech a rapidement passé en revue les activités de l'OIE et les documents publiés, par l'OIE seul, ou en association avec la FAO dans le cadre du GF-TADs, depuis la Conférence de la Commission régionale tenue à Lomé. Parmi ces activités il a relevé les réunions, en février 2013, de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et de la Commission scientifique pour les maladies animales, et la publication des rapports correspondants ; la poursuite des travaux du groupe de travail OIE/FAO sur la PPR, dans le cadre du GF-TADs ; et la poursuite du projet régional VSPA financé par la Fondation Bill & Melinda Gates.

Il a déclaré que, en plus du programme pilote VSPA en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par l'OIE, les expériences de lutte contre la PPR réalisées dans divers pays et régions font l'objet d'un suivi et seront analysées et utilisées pour préparer la stratégie mondiale.

Pour conclure, il a signalé que plusieurs organisations, dont des Centres de référence de l'OIE et de la FAO et l'ILRI, développaient des programmes de recherches dans différents domaines (vaccins thermostables, tests de diagnostic, systèmes de prestation des services, etc.). L'OIE soutient ces recherches et va mettre en place avec la FAO un réseau d'institutions et organisations de recherche pour préparer et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la PPR réunissant des chercheurs et des experts afin d'appuyer la stratégie mondiale et de développer de nouveaux outils et de nouvelles méthodes.

13. Le système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres africains

La Docteure Aziza Mustafa, Chargée de mission au Service de l'information sanitaire de l'OIE, a présenté brièvement les principaux aspects de la déclaration des maladies animales en Afrique. Pour commencer, elle a mis l'accent sur l'importance que chaque pays déclare les maladies animales dans les meilleurs délais au moyen du système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) et fournisse des données épidémiologiques complémentaires concernant la prévention et le contrôle des maladies, de façon à préserver la transparence, à accroître les échanges et à contribuer au système mondial d'alerte précoce et à l'information sur la répartition géographique des maladies (ou sur leur absence) dans le monde. Elle a également fourni des informations détaillées sur la façon dont les pays de la région se sont acquittés de la déclaration des maladies en 2012 : en Afrique 27 pays (51 %) ont fourni, à temps, leur rapport annuel complet. La Docteure Mustafa a également présenté l'évolution du délai dans lequel les pays d'Afrique fournissent leurs rapports semestriels et annuels, le comparant au délai de tous les pays qui ont envoyé leurs rapports à l'OIE entre 2009 et 2012 : cette évolution témoigne d'une amélioration générale de la notification se traduisant par une diminution du délai de notification, notamment pour le second rapport semestriel et le rapport annuel.

Pour finir, la Docteure Mustafa a présenté des améliorations introduites dans la nouvelle version de WAHIS, qui améliorent la notification des maladies chez les espèces sauvages. La Docteure Mustafa a expliqué que 63 pays à travers le monde avaient fourni leur rapport annuel sur la faune sauvage ; elle a ajouté que les pays intéressés qui n'avaient pas encore rempli de rapport dans la section relative aux maladies spécifiques des animaux sauvages non incluses dans la Liste des maladies de l'OIE étaient invités à le faire dès que possible.

Discussion

La représentante du Zimbabwe a demandé s'il serait possible de prolonger le délai de notification pour le rapport semestriel et le rapport annuel. Elle a précisé qu'il s'avérait toujours difficile de retourner le rapport dans un délai de 45 jours.

La Docteure Mustafa a expliqué que les délais d'envoi du rapport annuel étaient flexibles et tenaient toujours compte de la taille du pays et de sa population animale.

14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Afrique

Pour commencer sa présentation, le Docteur Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté aux membres de la Commission régionale un bref état des lieux des différentes missions du processus PVS de l'OIE menées dans la région. Il a mentionné les pays qui pourraient bénéficier de certaines catégories de missions du processus PVS et les a invités à envoyer une demande officielle pour la réalisation de ces missions.

Il a ensuite fait le point des outils spécifiques utilisés lors des différentes missions. Il a expliqué que tous les outils utilisés dans le processus PVS étaient régulièrement mis à jour avec l'aide d'experts confirmés afin de s'assurer de leur conformité au *Code sanitaire pour les animaux terrestres*. En ce qui concerne l'outil PVS pour l'évaluation, sur demande, des performances des Services vétérinaires, il a indiqué que, à compter de cette année, l'OIE donnerait aux pays qui demandent une mission de suivi d'évaluation PVS l'opportunité d'évaluer leurs capacités de mise en œuvre du concept « Une seule santé ». Il a expliqué que, à l'issue des missions pilotes, l'OIE avait identifié à cet effet 14 compétences critiques existantes. Il a également fourni des informations sur la première version de l'outil PVS destiné à évaluer les performances des services de santé des animaux aquatiques.

Après avoir fourni quelques informations sur la façon dont l'OIE crée les outils de « traitement » utilisés dans le cadre du processus PVS de l'OIE, le Docteur Bourzat a fourni des précisions sur les « traitements » déjà existants et sur les nouveaux « traitements » mis à la disposition des Membres. Il a indiqué que l'OIE considérait le jumelage de laboratoires et le programme de soutien à la législation vétérinaire (VLS) comme des « traitements » confirmés et il a expliqué

que de nouveaux traitements avaient récemment été mis à la disposition des Membres : les missions du processus PVS pour les laboratoires, ainsi que la possibilité de mettre en place des programmes de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire ou entre organismes statutaires vétérinaires.

Il a rappelé à la Commission régionale les efforts de l'OIE pour partager avec les bailleurs de fonds et les partenaires, à la demande des pays, les résultats des missions menées dans le cadre du processus PVS de l'OIE. Il a indiqué que l'OIE donnait aussi aux pays l'opportunité de partager, au niveau national, les rapports des missions avec les différents ministères qui pourraient être impliqués dans le soutien des activités de renforcement des Services vétérinaires.

Pour finir, le Docteur Bourzat a insisté sur le fait que le processus PVS de l'OIE est un processus permanent dont le but est d'améliorer de manière pérenne la conformité des Services vétérinaires aux normes internationales. Il a ajouté que l'OIE travaillait sans relâche à convaincre les gouvernements et les bailleurs de fonds de soutenir non seulement le processus PVS proprement dit mais aussi la mise en œuvre de ses recommandations et de ses résultats. Le Docteur Bourzat a reconnu que le Programme BTSF, qui s'est achevé en 2012, avait été d'un grand soutien dans les efforts réalisés par l'OIE pour renforcer les capacités des Délégués récemment nommés auprès de l'OIE et des points focaux nationaux. La fin de ce programme intensif de renforcement des capacités, joint à un important taux de renouvellement des Délégués et des points focaux, risquait de compromettre la capacité des Pays membres de la région à appliquer pleinement les recommandations des rapports de mission du processus PVS. Pour conclure, il a déclaré que les Services vétérinaires ne pourront être améliorés que si les pays s'y engagent avec conviction et s'approprient les résultats du processus PVS de l'OIE, et que ceci devrait constituer une priorité pour la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique.

15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

• Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)

Le Docteur Baba Soumaré, Chef de la santé animale au Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), a débuté sa présentation en indiquant que le volume des activités liées aux échanges et à la commercialisation avait considérablement augmenté au cours de l'année écoulée. Il a expliqué que ces activités concernaient essentiellement la certification, l'identification et la traçabilité en matière de santé animale, ainsi que le soutien à des organisations partenaires. L'UA-BIRA s'est également engagé dans un processus d'établissement d'un système africain d'information sur les marchés pour les denrées issues de la production animale.

Le Docteur Soumaré a déclaré que l'UA-BIRA demeurerait fermement engagé à soutenir et favoriser la participation des nations africaines à l'élaboration des normes, et en particulier au processus normatif de l'OIE en matière de santé animale.

Il a ajouté qu'une version améliorée du Système africain d'information sur les ressources animales (ARIS) a été mise au point et est actuellement diffusée au sein des Etats membres de l'Union africaine.

Il a confirmé que les interventions dans le domaine de la santé animale demeuraient la priorité de l'UA-BIRA, allant de pair avec un fort soutien à une réforme des institutions vétérinaires par la mise en œuvre du projet VET-GOV sur la gouvernance vétérinaire en Afrique, en conformité avec les lignes directrices du processus PVS de l'OIE.

Il a ajouté que de nouveaux projets régionaux auraient aussi en ligne de mire les capacités en matière de surveillance et de contrôle des maladies. Des progrès significatifs en ce qui concerne la promotion d'une adoption consensuelle de l'approche « Une seule santé » au sein du mécanisme intégré de coordination régionale de la CEEAC dans un but de contrôle des maladies animales et des zoonoses transfrontalières en Afrique.

Le Docteur Soumaré a signalé qu'un programme panafricain de lutte contre la PPR a été élaboré conjointement sous la houlette de l'UA-BIRA et de l'UA-PANVAC, et que la 9^{ème} Conférence des Ministres a donné son feu vert pour sa mise en œuvre ; en outre une stratégie de lutte contre la peste porcine africaine en Afrique est actuellement développée conjointement par la FAO et l'ILRI.

Pour conclure, le Docteur Soumaré a annoncé que l'UA-BIRA s'était récemment lancé dans l'élaboration d'une stratégie à l'échelle du continent visant à développer le secteur de l'élevage en Afrique, et d'un programme régional lié à cette stratégie ; il a ajouté que le processus de consultation pour rédiger ces deux dispositifs avait débuté.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Cheikh Ly, Fonctionnaire régional chargé de la production et de la santé animales à la FAO, a informé l'assistance que depuis 2012 la FAO avait mis en œuvre ses programmes dans un contexte marqué par la décentralisation et par la fusion de l'activité d'urgence et de l'activité de développement, avec cinq nouveaux objectifs stratégiques :

1. Éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition
2. Intensifier et améliorer de manière durable la fourniture de biens et de services par l'agriculture, la foresterie et les pêches
3. Réduire la pauvreté rurale
4. Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus efficaces et plus ouverts aux niveaux local, national et international
5. Améliorer la résilience des moyens de subsistance face à des menaces ou en situation de crise.

Il a précisé qu'en Afrique la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine de l'Union africaine (PDDAA) et du Cadre de programmation par pays de la FAO (CPP) sont des moteurs d'efficacité dans l'assistance fournie aux bénéficiaires. Dans plusieurs domaines de la santé animale, la FAO travaille en complète coopération et partenariat avec l'OIE et d'autres organisations, dont l'UA-BIRA et les Communautés économiques régionales, qui se manifeste également par sa forte participation au Comité de pilotage régional du GF-TADs.

Il a expliqué que les domaines clés étaient : une approche de la lutte contre les maladies transversale et axée sur les personnes ; « Une seule santé » ; la prévention et le contrôle de la PPR, de la péripneumonie contagieuse bovine, de la peste porcine africaine, de la fièvre aphteuse et des zoonoses (dont la rage et la fièvre de la Vallée du Rift) ; la résistance aux antimicrobiens ; les activités post-éradication en matière de peste bovine ; la sécurité sanitaire des aliments ; les dispositifs mobiles utilisés pour la surveillance sur le terrain. Le complexe mouche tsé-tsé / trypanosomoses fait l'objet d'un regain d'attention. La FAO soutient les partenariats concernant les maladies animales transfrontalières et les trypanosomoses / zoonoses prioritaires afin de réduire leur impact sur les moyens de subsistance et la santé publique.

- **Banque mondiale**

Le Docteur Stéphane Forman, représentant de la Banque mondiale pour la région Afrique, a mis en évidence la collaboration en constante progression entre la Banque mondiale et ses partenaires dans le domaine du développement de l'élevage et de la santé animale, en particulier avec l'OIE. Il a indiqué que la Banque mondiale était en train de finaliser son calendrier mondial d'actions pour l'élevage, visant à mettre sur pied une vision globale du développement de l'élevage sur dix ans pour la Banque mondiale, qui s'articulerait en plans d'actions régionaux sur trois ans, dont un pour l'Afrique. Le calendrier mondial comprend trois volets principaux : la santé, l'environnement et l'équité, le partenariat étant l'un des éléments clés, comme cela apparaît dans le fait que l'OIE a détaché un vétérinaire à la Banque mondiale

pour faire progresser le volet « santé ». La Banque mondiale prépare actuellement une dotation à l'OIE et à l'Organisation mondiale de la santé pour faire un travail d'analyse et développer des outils concernant le concept « Une seule santé ». Le représentant de la Banque mondiale a réaffirmé l'importance des activités mises en œuvre par l'OIE au titre de « biens publics mondiaux » et a réitéré son soutien à ces activités. Il a reconnu le travail fondamental réalisé par les chefs des Services vétérinaires à cet égard dans leurs pays respectifs, en Afrique et dans le monde. La participation de la Banque mondiale au soutien au travail de l'OIE sur la bonne gouvernance des Services vétérinaires, y compris son implication active dans le récent numéro de la *Revue scientifique et technique de l'OIE* sur « La bonne gouvernance et le financement de Services vétérinaires efficaces » est encore un exemple de collaboration entre ces deux institutions.

La Banque mondiale reconnaît tout à fait le processus PVS de l'OIE comme étant l'outil qui oriente les investissements pour renforcer les Services vétérinaires. Il est maintenant régulièrement utilisé pour soutenir la préparation et la mise en œuvre des projets financés par la Banque mondiale dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en Afrique et dans d'autres régions. Le projet régional « *Pastoral Livelihoods and Resilience* », actuellement préparé en collaboration avec l'IGAD, impliquera l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda. Les principales interventions prévues par ce projet comprendront le renforcement des Services vétérinaires et des réseaux nationaux et sous-régionaux de surveillance et de diagnostic des maladies animales, ainsi que le renforcement des capacités concernant les normes sanitaires et phytosanitaires, l'identification et la traçabilité. Le soutien de l'OIE durant le processus de préparation puis la mise en œuvre serait donc très apprécié.

16. Questions diverses

La Docteure Albertina Shilongo, Déléguée de la Namibie, a annoncé le souhait de son pays d'accueillir la 22^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique en 2017.

La réunion a officiellement pris fin à 17 h 50.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

Paris, 27 mai 2013

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique)
 2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Jaouad Berrada, Délégué du Maroc et Membre du Conseil)
 3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Theogen Rutagwenda)
 4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
 5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2015 (Dr Yacouba Samaké)
 6. Confirmation de la date et du lieu de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra en février 2015 (Dr Jaouad Berrada)
 7. Sélection d'un thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Yacouba Samaké)
 8. Élection du Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique (Dr Theogen Rutagwenda)
 9. Recommandations de la 20^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui s'est tenue à Lomé (Togo), du 18 au 22 février 2013 (Dr Theogen Rutagwenda)
 10. Perspectives concernant les séminaires sur la législation vétérinaire destinés aux communautés économiques régionales, en coopération avec l'UA-BIRA (Dr Patrick Bastiaensen, Responsable des programmes de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique)
 11. Proposition d'un nouveau Centre collaborateur (Dr Karim Tounkara, Directeur de l'UA-PANVAC)
 12. Le point sur la stratégie de contrôle de la peste des petits ruminants (PPR) en Afrique (Dr Joseph Domenech, du Service scientifique et technique de l'OIE)
 13. Le système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays Membres africains (Dre Aziza Mustafa, Chargée de mission au Service de l'information sanitaire de l'OIE)
 14. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE en Afrique (Dr Daniel Bourzat, Conseiller du Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique)
 15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
 - Banque mondiale
 16. Questions diverses
-

Puis, il a décrit l'assistance technique fournie dans la région, en particulier dans les domaines suivants : la détection précoce des maladies prioritaires, telle la fièvre aphteuse, et une réponse rapide lors de leur apparition ; la prévention et la gestion de la brucellose, de la peste des petits ruminants et de la fièvre de la Vallée du Rift ; la stratégie régionale de contrôle de la fièvre aphteuse ; l'élaboration d'une feuille de route concernant la peste des petits ruminants ; et une aide d'urgence en cas de foyers de maladies animales.

Le Docteur Tibbo a exposé brièvement les défis auxquels la région devait faire face actuellement, notamment : la propagation rapide de la dermatose nodulaire contagieuse dans certains pays de la région ; les inquiétudes soulevées par les foyers d'influenza aviaire A (H7N9) rapportés en Chine ; et les difficultés rencontrées par les Services vétérinaires syriens.

En guise de conclusion, le représentant de la FAO a indiqué que la FAO collaborait avec l'OIE afin de mettre en œuvre : des missions dans le cadre du processus PVS ; l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse ; des systèmes de quarantaine pour les animaux ; et une analyse du risque à l'importation.

12. Questions diverses

Le Docteur Yehia a présenté les conclusions issues des séminaires et des ateliers suivants : fièvre de la Vallée du Rift (Mombasa), bien-être animal (Beyrouth), fièvre aphteuse (Beyrouth et Dubaï) et dermatose nodulaire contagieuse (Lanarca). Les conclusions de ces réunions ont été entérinées par la Commission régionale.

Le Docteur Yehia a communiqué la composition du groupe de travail dédié à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal pour le Moyen-Orient. Il a demandé aux participants de proposer des candidats issus du secteur privé susceptibles de contribuer au groupe de travail. La Commission régionale a demandé au Coordinateur du groupe de travail, le Docteur Hassan Aidaros, et au Docteur Yehia d'identifier les personnes ou les organismes à convier.

Pour finir, le Docteur Yehia a informé les participants que la formation sur les maladies équine couvrant le diagnostic de la peste équine, de la fourme, de la morve, de l'anémie infectieuse des équidés et de l'artérite virale équine, serait organisée par l'Istituto zooprofilattico à Palerme. Il a exhorté les Pays Membres n'ayant pas encore nommé de participant à la réunion à le faire au plus vite et confirmer qu'ils couvriraient ses frais de déplacement et d'hébergement encourus dans le cadre de la formation.

Le Docteur Al-Qatani a remercié les participants de leur contribution et a conclu la réunion.

La réunion a pris fin à 17 heures.

.../Annexe

**RÉUNION DE LA
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT
Paris, 27 mai 2013**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Dr Al-Qahtani, Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient)
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE (Dr Al-Qahtani)
3. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient (Dr Al-Qahtani)
4. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, y compris les séminaires à l'intention des points focaux (Dr Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient)
5. Sélection d'un thème technique (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 83^{ème} Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués qui se réunira en mai 2015 (Dr Ghazi Yehia)
6. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient (Dr Ghazi Yehia)
7. Organisation de la 12^{ème} Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui se tiendra à Amman (Jordanie), du 23 au 26 septembre 2013 (Dr Monther Al-Rifaï, Délégué de la Jordanie auprès de l'OIE)
8. Candidat au Conseil de l'OIE (Dr Al-Qahtani)
9. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) : le point sur les notifications transmises par les Pays Membres du Moyen-Orient (Dr Karim Ben Jebara, Chef du Service de l'Information sanitaire de l'OIE)
10. Mise en œuvre du processus PVS de l'OIE au Moyen-Orient (Dr Ghazi Yehia, Représentant régional pour le Moyen-Orient)
11. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
12. Questions diverses



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir